

# La numérisation et la valorisation concertées en sciences juridiques

---

Origine et objectifs du projet  
Instances de pilotage et de suivi  
Orientations scientifiques du programme

Aline Girard, BnF, département de la coopération  
Marie-Dominique Heusse, SICD de Toulouse, membre du Conseil scientifique et technique  
Pascal Sanz, BnF, département Droit, économie, politique  
Jean-Emile Tosello-Bancal, Bibliothèque interuniversitaire Cujas

Bibliothèque nationale de France  
7 mai 2010

- 
- Origine et objectifs du projet
  
  - Instances de pilotage et de suivi
    - Le comité directeur
    - Le conseil scientifique et technique
  
  - Orientations scientifiques du programme de numérisation

# Origines du projet : des constats

---

- ❑ Mise en œuvre de multiples opérations de numérisation dans le domaine des sciences juridiques
- ❑ Manque de concertation institutionnelle, documentaire, technique
- ❑ Fortes attentes exprimées par les chercheurs et professionnels du droit
- ❑ Nécessité de conserver le patrimoine documentaire en sciences juridiques

# Origines du projet : un contexte

---

- Un projet né de la coopération institutionnelle et scientifique instituée de longue date entre la BnF et la BIU Cujas
- Des missions de coordination et de mutualisation confiées aux deux institutions
- A la BnF et à Cujas, des projets de numérisation convergents
- Emergence d'un projet de « bibliothèque numérique patrimoniale juridique »

# Objectifs stratégiques

---

- ❑ Mettre à la disposition des chercheurs de nouveaux matériaux pour la recherche
- ❑ Donner aux professionnels du droit, aux législateurs, aux citoyens, etc. un accès aisé et facilité aux sources du droit
- ❑ Renforcer la présence du droit français sur Internet, mais aussi celle de la culture, de la pensée et de la langue françaises

# Objectifs opérationnels

---

- ❑ Porter en ligne un ensemble significatif du patrimoine juridique français pour atteindre à court terme une masse critique de documents dans le domaine
- ❑ Mettre en œuvre une politique concertée de numérisation en sciences juridiques, en s'appuyant sur le noyau des collections numérisées par la BnF
- ❑ Créer un réseau thématique réunissant potentiellement toute structure documentaire et de recherche impliquée dans la numérisation et la valorisation en sciences juridiques
- ❑ Rechercher des positions communes sur des sujets en lien avec cette numérisation concertée, et notamment la question des publications officielles et du traitement des données personnelles

# Un projet inséré dans une actualité

---

- Le **Schéma numérique des bibliothèques** (Décembre 2009)
- Passer d'une logique institutionnelle à une logique documentaire et scientifique
- Recommandation 6
  - Constituer les corpus documentaires numériques les plus exhaustifs possible dans des domaines de référence répondant à la demande du public et à des nécessités de préservation du patrimoine
    - grâce à des programmes coopératifs de numérisation autour d'axes thématiques
    - ouverts à toutes les bibliothèques, quelles que soient leur taille et leur tutelle

# Un projet cadré et structuré administrativement et scientifiquement

---

- Signature d'un accord-cadre interministériel en octobre 2009
  
- Des instances de pilotage et de suivi
  - un comité directeur
  - un conseil scientifique et technique
  
- Des procédures d'évaluation
  
- Une démarche modélisante, mais adaptable



# Les conditions de l'action collective (1/2)

---

- Adhérer à des principes, répondre à des nécessités
    - Signalement préalable des collections (dans un catalogue en ligne, et si possible dans le Catalogue collectif de France)
    - Mise en ligne rapide des ressources numériques produites
    - Multiplication des accès : sur Gallica, Europeana, mais aussi sur des sites locaux, spécialisés, etc. via l'interopérabilité des bibliothèques numériques
    - Conservation des données numériques de manière pérenne
    - Respect des normes techniques
-

## Les conditions de l'action collective (2/2)

---

- Adhérer à des principes, répondre à des nécessités
  - Favoriser le principe de l'accès libre au patrimoine juridique
  - Valoriser les contenus
  - Promouvoir les ressources, susciter l'usage auprès de publics cibles

- 
- Origine et objectifs du projet
  
  - Instances de pilotage et de suivi
    - Le comité directeur
    - Le conseil scientifique et technique
  
  - Orientations scientifiques du programme de numérisation

# Le comité directeur

---

## **Bibliothèque nationale de France**

Département Droit, économie, politique  
Département de la coopération

## **Université Paris-1 Panthéon Sorbonne**

Bibliothèque interuniversitaire Cujas

## **Ministère de la culture et de la communication**

Service du livre et de la lecture (DGMIC)  
Mission pour la recherche et la technologie (SG)

## **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Mission de l'information scientifique et technique  
et des réseaux documentaires (DGESIP et DGRI)

# Le conseil scientifique et technique

---

## Membres de droit

Bibliothèque nationale de France  
Université Paris-1 Panthéon Sorbonne

## Premier collège

Bibliothèques et documentation

## Deuxième collège

Enseignement et recherche

## Troisième collège

Professions du droit

---

## □ Origines et objectifs du projet

### Instances de pilotage et de suivi

- Le comité directeur
- Le conseil scientifique et technique

## □ Orientations scientifiques du programme de numérisation

# Les orientations scientifiques du programme de numérisation validés par le CST

---

Les sources du droit : du droit romain au droit contemporain

**Sources  
législatives et  
réglementaires**

**Sources  
jurisprudentielles**

**Sources  
doctrinales**

**Sources  
du droit coutumier  
et du droit local**